

Bouso, Amadou. *La formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique.* Paris, Unesco, 1980, 200 p.

Jean-Luc Fortin

Volume 29, numéro 2, avril-juin 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053637ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053637ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fortin, J.-L. (1983). Compte rendu de [Bouso, Amadou. *La formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique.* Paris, Unesco, 1980, 200 p.] *Documentation et bibliothèques*, 29(2), 80–82.
<https://doi.org/10.7202/1053637ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

d'une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

Après avoir fait ressortir les principales contributions ou conclusions des recherches qui ont été faites sur les habitudes de lecture au cours des dernières années, tant en langue française qu'en langue anglaise, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, l'auteur nous présente le milieu où s'est déroulé l'enquête, l'application méthodologique de sa recherche et l'interprétation du questionnaire.

L'essentiel de l'ouvrage porte sur l'analyse des résultats et la vérification des hypothèses, i.e. que la lecture des enfants est influencée par leur environnement socio-familial, que certains facteurs liés au milieu scolaire influencent les lectures des enfants et que les lectures sont reliées aux différences individuelles des lecteurs, notamment l'âge, le sexe et les résultats scolaires.

L'ouvrage est parsemé de tableaux et figures ainsi que d'une intéressante bibliographie.

On a retenu pour les fins de l'enquête 619 questionnaires auxquels ont répondu les enfants de 2^e cycle du primaire (5^e année) des écoles de Drummondville.

Même si l'enquête reprend des hypothèses déjà vérifiées par plusieurs recherches européennes ou américaines, jamais le secteur primaire québécois n'avait été exploré ici. G. Héon a innové en appliquant ces hypothèses à notre contexte et en les confirmant.

L'auteur a repris les conclusions des autres recherches, les a approfondies tout en y ajoutant d'autres variables.

Aussi, les appréciations que font les enfants sur l'aspect physique des volumes (format, lisibilité, collections, etc.) sont fort intéressantes. Par contre, lorsque l'auteur s'arrête au positionnement et au lieu de lecture des enfants, ce me semble un volet ou un aspect plutôt secondaire et extérieur aux habitudes de lecture.

Dans sa présentation, l'auteur précise que l'objectif de sa recherche était de faire «connaître le jeune québécois de neuf à douze ans sur qui s'exercent les efforts de promotion de la lecture» et que cette recherche «devrait permettre aux bibliothécaires puis aux principaux d'écoles et aux enseignants de 2^e cycle du primaire d'offrir un meilleur service aux écoliers» (p.3).

Le premier objectif est certes atteint, mais le professionnel qui oeuvre dans un secteur autre que le milieu scolaire s'explique mal comment cette recherche pourrait permettre aux principaux et aux enseignants d'offrir un meilleur service documentaire.

Cette dimension s'estompe au cours des pages.

Les conclusions sont intéressantes et peuvent s'appliquer au secteur des bibliothèques municipales, notamment lorsqu'on nous apprend et que

l'on vérifie que le choix des livres chez les jeunes se fait selon la collection, le contenu et surtout la suggestion d'un ami et que la lisibilité constitue un facteur prépondérant chez les non-lecteurs.

Par contre, on reste étonné, à certains moments de lire des propos, tels: «les fils de professionnels s'installent plus que les autres devant la télévision, par terre et à la table de la cuisine. On ne s'attendrait pas à trouver les deux premiers comportements majoritairement chez les enfants de professionnels»(p.88).

Nous croyons que le positionnement constitue un élément négligeable de notre connaissance des habitudes de lecture.

L'ouvrage est et sera utile afin de mieux cerner les habitudes de lecture chez les jeunes de 10-12 ans, tout en étant conscient, comme le signale l'auteur, «que les résultats ne peuvent être appliqués sans réserve à n'importe quelle région ni à l'ensemble de la province. La restriction de l'échantillon à un seul niveau scolaire et à une région géographiquement limitée ne permet pas de généraliser les résultats» (p.181).

La thèse de G. Héon constitue donc un apport intéressant et valable à notre connaissance du jeune lecteur et s'inscrit dans une démarche amorcée il y a près de dix (10) ans par Janina-Klara Szpakowska, mouvement qui s'est dissipé au cours des ans et où les contributions québécoises sur les habitudes de lecture représentent des recherches majeures.

Réal Messier

Bibliothèque centrale de prêt
Région de Québec
Sainte-Foy

Bouso, Amadou. La formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique. Paris, Unesco, 1980, 200p.

Malgré le temps écoulé depuis la parution de ce rapport, il nous semble encore pertinent d'en parler: la situation a probablement peu évolué depuis la cueillette des données et ce document pourra intéresser plusieurs lecteurs, comme complément d'information aux deux colloques sur la documentation et le développement international organisés par l'ASTED en 1979 et 1981.

Amadou Bouso rend compte d'une mission effectuée auprès des bibliothèques des universités membres de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, à la suite d'accords AUPELF/UNESCO, en vue de

recueillir de l'information, d'évaluer la situation et de faire des recommandations concernant la formation des bibliothécaires et le développement des bibliothèques universitaires en Afrique francophone.

La majeure partie du document (pp. 42-200) est constituée de 63 fiches techniques uniformisées couvrant chaque bibliothèque et regroupées par pays. Chaque fiche contient des renseignements sur les aspects suivants: développement des collections, système de traitement, personnel, utilisateurs et services fournis, budget, locaux et équipements spéciaux, coopération entre bibliothèques. L'information a été recueillie par questionnaire grâce à une visite à chaque bibliothèque entre décembre 1976 et janvier 1978.

Dans la première partie du rapport (pp. 1-37), la synthèse des observations et les recommandations sont présentées dans le même ordre que les renseignements de la fiche technique. L'auteur a toutefois entremêlé observations et recommandations même si elles sont séparées dans la table des matières. Voyons d'abord la synthèse des observations.

L'importance des collections varie de 2 000 à 550 000 volumes. Depuis le début de la récession économique, le développement des collections par achats est très insuffisant pour la majorité des bibliothèques et nul pour plusieurs. Plusieurs bibliothèques ne s'enrichissent que grâce aux dons.

Les systèmes de traitement des collections ont tendance à s'uniformiser en ce qui concerne le catalogage descriptif: la majorité des bibliothèques appliquent les normes de l'AFNOR, plusieurs utilisent l'ISBD et quelques-unes les règles anglo-américaines. Par contre, les systèmes de classification employés sont plutôt disparates. Tantôt, on utilise la CDU ou Dewey, tantôt, des classifications-maison peu exportables, parfois trop complexes pour les utilisateurs, ou, à l'inverse, trop rudimentaires pour permettre une gestion et une utilisation rationnelles des collections.

Le manque de personnel qualifié et l'intérêt limité pour la profession sont les constats réguliers en ce qui concerne la main-d'oeuvre. Sur un total de 1 026 personnes, 98 ont une formation universitaire et 46 seulement (4,48%) ont une formation spécifique en bibliothéconomie ou en sciences de l'information. Sur le plan professionnel, l'isolement des bibliothécaires constitue également un facteur négatif.

Devant la rareté et la pauvreté des autres catégories de bibliothèques, les bibliothèques universitaires sont en général ouvertes aux utilisateurs de l'extérieur. De façon constante, on qualifie d'insuffisants les services fournis: pauvreté générale des collections, rareté des périodiques courants, dispersion des collections et absence

de catalogues collectifs, insuffisance ou inexistence des instruments de recherche, manque d'espaces de travail, heures d'ouverture réduites. Ce sont là les principales lacunes notées au cours de l'enquête.

Tout comme les services offerts, le budget est généralement jugé insuffisant. D'ailleurs, on justifie souvent l'absence de services adéquats par la maigreur des ressources financières. Dans quelques universités, la bibliothèque n'a pas de budget; dans d'autres, il existe en principe mais le bibliothécaire n'en a pas nécessairement le contrôle.

Sur 63 bibliothèques, 25 occupent un bâtiment propre mais, indépendamment de ce fait, les aménagements sont souvent mal conçus et les surfaces trop restreintes. Vingt-sept bibliothèques n'ont aucun équipement spécial. Par ailleurs, le problème majeur avec les équipements spéciaux est la piètre qualité du service après vente.

La coopération tient très peu de place dans les activités des bibliothèques. On y travaille isolément autant à l'intérieur de l'établissement que par rapport aux institutions extérieures. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce repli sur soi mais la raison ultime semble être la «très mauvaise compréhension du rôle de l'information par la documentation»(p.9).

Les recommandations du rapport sont multiples, quelques-unes plutôt générales, la majorité d'ordre pratique. Au plan général, l'auteur souhaite une prise de conscience par les autorités universitaires de la nécessité d'une bibliothèque vivante et active, une intensification des efforts de formation, l'acquisition d'un statut harmonisé et équitable par les écoles de bibliothéconomie ainsi que la création et le développement d'associations professionnelles.

Au niveau pratique, M. Bousso demande qu'on aide les bibliothèques à acquérir les instruments de travail de base, que les bibliothèques publient des guides de ressources documentaires, que soit créé, auprès du Bureau africain de l'AUPELF, un centre de sélection et de diffusion d'informations et de publications des bibliothèques universitaires, que les autorités accordent aux bibliothèques un budget individualisé représentant au minimum 5% du budget général de l'institution et qu'on centralise les acquisitions et le traitement au sein d'un même établissement.

Ce ne sont là que quelques-unes des recommandations. On peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir clairement identifié quelques actions prioritaires. A notre avis, celles-ci devraient porter sur le statut du personnel, le perfectionnement, les activités de coopération et d'information professionnelle. L'idée d'un bureau de liaison des bibliothèques universitaires nous semble

pertinente, surtout si on y greffe une fonction d'aide ou même d'exécution en ce qui concerne certains problèmes d'acquisition.

Jean-Luc Fortin

Bibliothèque
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Québec

Vidéoculture. Montréal, Office national du film; Lambert Lepage Labbé, 1982. 14 min. 23 sec., coul.

Nous connaissons tous l'importance qu'a prise l'audiovisuel depuis quelques décennies dans la production et le transfert de l'information. Parmi l'éventail des nouveaux outils de diffusion que nous offre l'audiovisuel, il en est un, le vidéo, qui connaît actuellement un développement particulièrement spectaculaire, grâce à ses possibilités remarquables; la progression très rapide des ventes de magnétoscopes, surtout auprès du grand public, fait actuellement le bonheur des fabricants de ces appareils.

Malgré cela, le vidéo ne se fraie que très lentement un chemin dans les bibliothèques publiques; cela semble principalement dû aux réticences de plusieurs administrations municipales.

C'est précisément la constatation de ce phénomène de rejet qui a incité deux sociétés très actives dans le domaine de l'audiovisuel, l'Office national du film et la firme Lambert Lepage Labbé, à produire un document d'information destiné à étayer l'argumentation du bibliothécaire qui cherche à doter son centre documentaire de magnétoscopes et d'enregistrements vidéo. Le premier de ces organismes n'a guère besoin de présentation; quant au second, précisons qu'il offre, entre autres services, son expertise, en matière de planification, aux institutions désireuses d'acquérir du matériel audiovisuel.

Au point de départ, les concepteurs ont cherché à réaliser un document d'information en utilisant comme support le média dont ils voulaient décrire les caractéristiques et vanter les avantages; ce choix s'avère logique et heureux.

Sur le plan du contenu, *Vidéoculture* comprend deux parties bien distinctes. La première renseigne le profane sur le phénomène de la diversification des supports documentaires dans la seconde moitié du 20^e siècle et décrit le vidéo comme la synthèse de supports audiovisuels plus anciens, tels le disque ou la diapositive. La

seconde présente deux modèles d'application des nouvelles technologies audiovisuelles à des services d'information documentaire: les bibliothèques *Marie Uguay* et *l'Acadie* du réseau des bibliothèques publiques de la ville de Montréal. Cette deuxième partie démontre non seulement la coexistence possible des nouveaux média avec le livre, mais, mieux encore, leur nécessaire complémentarité.

S'il passe sous silence le problème de la multiplicité des formats vidéo et de leur incompatibilité entre eux, *Vidéoculture* soulève par ailleurs des questions importantes: un livre vaut-il une vidéocassette? Le vidéo va-t-il remplacer le livre?

Les réponses proposées sont, dans l'ensemble, assez intéressantes. Selon les auteurs, par exemple, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Le livre aura encore sa place dans la bibliothèque, et pour longtemps. Simplement, la nature même de l'information à transmettre conditionnera le choix d'un média en particulier. On voit mal, entre autres, comment un exposé sur la conduite automobile pourrait être mieux rendu que par l'image.

Les auteurs ont eu aussi le courage (et on doit les en féliciter) de ne pas faire de distinction de principe entre le «documentaire» et l'oeuvre de fiction. Cette prise de position est d'une importance capitale. Plusieurs d'entre nous admettront volontiers qu'on doit concéder au vidéo de création ou de fiction le même droit de cité en bibliothèque que celui dont jouit le roman au niveau de l'imprimé. Cependant, une fois traversée la première barrière de préjugés à laquelle je faisais allusion plus tôt, reste à convaincre les mêmes autorités de la pertinence d'oeuvres cinématographiques de fiction au sein d'une collection de vidéo-cassettes. En fait, l'âpreté avec laquelle on défend d'ordinaire le côté didactique des documents audiovisuels témoigne bien plus souvent d'une insécurité fondamentale face à ces média et, par conséquent, d'un besoin d'en justifier la présence en bibliothèque, que d'un refus véritable du document de fiction.

Vidéoculture a été présenté à différents congrès de bibliothécaires, dont ceux de l'IFLA (Montréal) et de l'ASTED (Québec). Il paraît n'avoir reçu, au total, qu'un accueil assez mitigé de la part du milieu concerné.

Cela tient, selon moi à un certain nombre de faiblesses dont voici les principales: enchaînement trop rapide des plans et des arguments présentés qui finit par fatiguer le spectateur à force de le noyer d'information; fond musical mal choisi; emploi assez malhabile du discours humoristique. En débutant leur présentation par une fausse confiance, les concepteurs ont, en effet, cru pouvoir alléger le déroulement d'un exposé plutôt aride tout en s'attirant la complicité du spectateur; mais la forme somme toute assez primaire de l'humour utilisé n'a pour effet que de les éloigner également de ces deux objectifs.